



Fiche de poste Salarié CSVV

Mission « Encadrement des Équipes »

Responsable de catégorie (U11 ou U13) :

- Responsable de catégorie : gestion mail, coordination, concertation, réunions
- Conception et animation de 2 séances d'entraînement par semaine
- Coaching de match : coaching, accueil, débriefing de match, relation parents

Éducateur dans deux autres catégories jeunes :

- Animation de 1 séance d'entraînement par semaine dans 2 catégories
- Coaching de match de l'une des catégories : coaching, accueil, débriefing de match, relation parents

Entraînement gardiens dans 2 catégories jeunes :

- Conception et animation de 1 séance d'entraînement /semaine dans 2 catégories

Mission « Responsable Technique »

Responsable école de football (U6 à U13) :

- Il devra être le coordinateur technique de l'école de football et en prévoir l'animation sur l'ensemble de la saison.
- Établissement d'un plan de formation pluriannuel clair basé sur les indications fédérales et adapté à notre club qui servira de guide aux éducateurs en place dans les différentes catégories (sept)
- Conception et aide à la prise en main d'un dispositif de suivi des performances des joueurs au sein de l'école de football. (sept)
- Préparation et animation d'une réunion technique pour présenter les grands principes et les grands cadres de la formation football du club. (oct)
- Collaboration à la coordination organisationnelle de l'école de football avec le responsable de la commission jeune du club, (saison)
- Référent détection jeunes : détermination des joueurs à présenter en concertation avec les éducateurs des catégories, supervision de détection en vue de recrutements éventuels...
- Vérification que les prérogatives du club définies dans le « projet technique jeunes » et par le « règlement intérieur » sont bien respectées, (saison)
- Préparation et animation d'une réunion technique pour répondre aux interrogations et aux questions des éducateurs.(fev)

- Préparation d'une journée de formation technique interne, thème à définir. Animation de la séance. (à définir)
- Préparation et animation d'une réunion technique pour faire le bilan de la saison écoulée et présenter les grandes lignes sportives de la prochaine saison (besoins pour atteindre les objectifs D1 du club, objectifs par catégorie, organisation sportive...). (Mai)
- Bilan de l'animation technique de l'école de football.(Mai)

Missions internes « Arbitrage » et « Féminines »

Référent « Arbitrage » :

- Établissement d'un planning arbitrage des matchs de la catégorie U13 par les Séniors. (sept, Janv). Suivi du planning. (saison)
- Construction d'une séance d'entraînement de formation à l'arbitrage U13. Animation de la séance en collaboration avec les arbitres du club. (à définir)
- Construction d'une séance d'entraînement U15 de formation à l'arbitrage U11 et U13. Animation de la séance en collaboration avec les arbitres du club. Accompagnement des U15 pour l'arbitrage du « tournoi jeunes » du club. (Mai-Juin)
- Détection de potentiels « Jeunes arbitres » (saison)
- Bilan de l'action arbitrage au sein du club. (Mai)
- Conception et dépouillement d'un test par catégorie « Je connais les règles » (Novembre)

Référent « Féminines » :

- Il devra assurer la promotion et la communication autour de l'École de Foot Féminin (saison).
- Il sera chargé d'organiser deux réunions par saison dédiée à l'EFF à destination des parents et des joueuses (Sept, Janv).
- Bilan de l'EFF à établir en fin de saison (Juin).
- Il devra s'assurer de l'encadrement et de l'organisation générale de l'EFF pour la saison suivante, en lien avec le Responsable « Jeunes » (Juin)

Stages et prestations

Animateur Stages Multisports :

- Il concevra, organisera et animera des stages Multisports proposés par le club aux licenciés (Août U13U15, Novembre U9U11 et Avril U11U13)
- Un bilan sera dressé à l'issue de chaque stage.

Animateur prestataire :

- Intervention SIVU Magné Vendredi 16h à 17h : conception et animation des séances (saison)
- Établissement de devis.
- Édition des factures d'intervention.
- Recherche de prestations.

Cette fiche de poste est susceptible d'être modifiée en fonction du profil du salarié retenu et de l'évolution des besoins du club.